



**La mission de l'EPA est de contribuer à l'amélioration de la psychiatrie et de la santé mentale en Europe.**

L'Association Européenne de Psychiatrie (EPA) a été fondée en Octobre 1983 au cœur de la librairie de la Clinique Psychiatrique des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg. Les douze membres fondateurs travaillaient soit pour des Universités Psychiatriques françaises, soit allemandes : Professeur Manfred Ackenheil † (Munich), Professeur Peter Berner (Vienna), Professeur Daniel Bobon † (Liège), Professeur Harst Dilling (Lübeck), Professeur Henri Dufour (Marseille), Professeur Hans Heimann † (Tübingen), Professeur Hans Hippus (Munich), Professeur Michel Patris (Strasbourg), Professeur Pierre Pichot (Paris), Professeur Charles Pull (Luxembourg), Professeur Werner Rein (Tübingen) et Professeur Léonard Singer † (Strasbourg). Ainsi, fut créée l'Association Européenne de Psychiatrie.

L'objectif des membres fondateurs de l'AEP était d'établir une Association de Psychiatres Français et Allemands, qui développerait la Psychiatrie Européenne dans les secteurs de la recherche, des traitements et de l'enseignement, trois axes considérés, sans équivoque, comme complémentaires à l'excellence de cette discipline.

L'idée générale à cette époque était de fonder une Association de Psychiatres qui agirait comme médiateur privilégié entre les médecins et les autorités officielles sur les questions politiques concernant la santé mentale. L'AEP rêvait d'une organisation qui, à terme, regrouperait des psychiatres de l'Europe entière.

Afin d'atteindre ces buts, l'AEP mit en œuvre l'organisation d'un Congrès Européen de Psychiatrie sur une base annuelle, ainsi que des réunions scientifiques régulières, la publication d'un journal international scientifique, l'attribution de subventions pour la recherche et la création de sections (groupes de travail traitant de la psychiatrie et de ses sous-disciplines).

Depuis sa création et le Symposium inaugural qui s'est tenu en Mai 1984, le nombre des membres de l'AEP a augmenté régulièrement; dès lors, son extension vers tous les pays membres du Conseil Européen, s'est poursuivie rapidement. L'AEP s'est vue accorder en Février 1989 le statut consultatif au Conseil de l'Europe avant de se doter d'un statut participatif en 2003.

La ville de Strasbourg/France a été choisie comme siège social de l'Association, pour des raisons politiques, culturelles et scientifiques : Strasbourg est le siège de nombreuses institutions internationales et européennes, et est reconnue comme un centre universitaire de grande qualité, à prédominance française et allemande.

En 2008, durant l'Assemblée Générale Extraordinaire, il a été apporté d'importants changements dans les statuts de l'Association et dans ses objectifs. Une évolution notable a conduit à la nouvelle appellation de l'organisation, dénommée désormais « European Psychiatric Association» (EPA), un nom en harmonie avec celui de ses partenaires Européens et Internationaux, mais aussi avec le titre de son Congrès Européen.

Une autre réussite majeure a été inspirée par l'intérêt de l'association à coopérer plus étroitement avec des associations nationales de psychiatrie. L'EPA a changé ses statuts en 2009 et offre désormais la possibilité aux associations nationales et internationales de psychiatrie de devenir membres-Associés, tout en préservant la possibilité d'adhésion des membres individuels.

L'EPA est l'une des associations psychiatriques les plus reconnues en Europe. Elle fonde sa croissance sur le développement de projets en collaboration avec d'autres organisations psychiatriques majeures, telles que le Collège Européen de Neuro-Psychopharmacologie (ECNP), le Groupe de Recherche Allemande sur la Schizophrénie (ECSR), la Société Internationale de Neurobiologie et Psychopharmacologie, Conseil Européen du Cerveau (EBC) et l'Union Européenne des Médecins Spécialistes (UEMS).

©<http://www.europsy.net/fr/who-we-are/history/>

